

Nouveau bac: Blanquer n'exclut pas de "délocaliser" les épreuves

Paris, 3 mars 2020 (AFP) -

Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, n'exclut pas de "délocaliser" les épreuves communes de contrôle continu du nouveau bac dans des centres d'examen, pour la minorité d'établissements qui n'auraient pas réussi à les faire passer, a-t-il dit mardi.

Depuis leur lancement le 20 janvier, ces épreuves, baptisées E3C, ont été perturbées dans des dizaines d'établissements, notamment à Paris. Certains lycées qui avaient déjà reporté les épreuves n'ont pas réussi à les faire passer lors d'une seconde tentative.

Cette situation concerne "une toute petite minorité de lycées", a dit Jean-Michel Blanquer sur LCI. "Sur 1,74 million de copies que nous devons avoir, il reste un peu moins de 40.000 copies à attendre", a-t-il précisé, concédant que pour les élèves concernés, "c'est évidemment une nuisance".

"Dans les cas les plus extrêmes on envisage éventuellement la délocalisation" des épreuves, "c'est à dire que ça ne se passerait pas dans le lycée", mais dans un centre d'examen, a-t-il souligné. "L'ultime parade c'est la délocalisation".

"Ca concerne moins d'1% des établissements, dans l'immense majorité des autres, désormais c'est fait. Les copies sont numérisées, presque toutes corrigées", a insisté le ministre.

Et si les élèves ne se présentaient pas malgré tout pour passer leur examen, ils auront "zéro", a-t-il prévenu.
ito/al/rhl

Afp le 03 mars 20 à 09 37.